



COMPTE RENDU DE L'ÉDITION 2011 DU FORUM DE PARTENARIAT DES FIC : 24 - 25 JUIN 2011

L'édition 2011 du Forum de partenariat des Fonds d'investissement climatiques (FIC) a eu lieu les 24 et 25 juin 2011 à Cape Town, Afrique du Sud. Le Forum était organisé par la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque mondiale, en collaboration avec d'autres Banques multilatérales de développement (BMD) partenaires. Il a rassemblé près de 450 participants, dont des représentants des gouvernements, des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, des agences des Nations Unies, des peuples autochtones et du secteur privé.

L'objectif du Forum de partenariat 2011 était d'offrir aux parties prenantes des FIC l'occasion de partager leurs expériences sur la façon dont ceux-ci fonctionnent dans leurs pays ; d'échanger ce qui a été appris quant aux mécanismes les plus efficaces et aborder les possibilités d'amélioration ou d'expansion des FIC ; de partager les résultats, les défis et les connaissances issus du terrain ; et d'aider les autres parties prenantes aux FIC à s'approprier les enseignements acquis. Le Forum avait aussi pour but de faire connaître le processus de sélection des pays par les FIC, de donner un retour d'expérience aux organes directeurs des FIC et d'identifier des occasions pour une participation accrue des parties prenantes.

Le Forum a comporté : des sessions plénières de présentation des perspectives, expériences et réflexions des parties prenantes sur les orientations stratégiques, les résultats et les incidences des FIC ; et des discussions en groupes sur les façons de maximiser l'impact des FIC au niveau des pays et par secteurs. Par ailleurs, les participants ont organisé un groupe de travail composé d'Organisations de la société civile (OSC) ainsi que huit ateliers portant sur diverses questions telles que l'engagement du secteur privé en matière d'adaptation, la mobilité « climatiquement intelligente » (climate-smart), la promotion des industries à technologie propre, les partenariats innovants, la modélisation climatique, le financement de la transformation, l'énergie éolienne et le travail en partenariat au niveau des pays. Les participants ont aussi entendu des messages issus des réunions de pays pilotes et assisté aux présentations des enseignements acquis. Un séminaire éducatif sur les dernières avancées des sciences du climat a eu lieu, ainsi qu'une présentation d'affiches montrant les évolutions des programmes et projets des FIC dans les 45 pays pilotes. Le Forum a été précédé par une série de réunions, dont celle des pays pilotes du Programme de développement accéléré des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP), du Programme d'investissement pour la forêt (PIF) et du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) ; celle des pays du Fonds pour les technologies propres (FTP) ;



Pravin Gordhan, Ministre des finances d'Afrique du Sud, pendant son discours d'ouverture de l'édition 2011 du Forum de partenariat des FIC.

celle du Sous-comité du SREP ; celle du Comité du fonds d'affectation du FTP ; et celle du Sous-comité du Fonds stratégique pour le climat (FSC). Par ailleurs, des consultations auprès des OSC se sont organisées en amont du Forum pour

DANS CE NUMÉRO

Bref historique des Fonds d'investissement climatiques . . .	2
Compte rendu du Forum	3
Plénière d'ouverture	3
Ateliers	5
Groupe de travail des organisations de la société civile: permettre une participation significative des observateurs aux FIC	10
Séminaire du PNUE sur les opportunités de bénéfice à court terme de la protection climatique et de la qualité de l'air	10
Conclusions et messages clés	11
Plénière de clôture	14
Conférence de presse	14
Réunion parallèle sur la place des thématiques de genre dans les efforts d'atténuation	15
Réunions à venir	15
Glossaire	16

Le *Bulletin du Forum de partenariat des FIC* est une publication de l'Institut International du Développement Durable (IIDD) <info@iisd.ca>, éditeurs du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org>. Ce numéro a été rédigé et édité par Asheline Appleton, Kate Louw, Jonathan Manley, et Leila Mead. L'Éditeur numérique est Francis Dejon. Traduction française par Alexandra Lefevre – Correctrice: Alice Bisiaux. L'Éditrice en chef est Tomilola "Tomi" Akanle <tomilola@iisd.org>. Le Directeur du Service d'Information de l'IIDD est Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le financement de la couverture de cette réunion a été fourni par le Groupe de la Banque Mondiale. IIDD peut être contacté au 161 Portage Avenue East, 6e étage, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont envoyées par courriels aux listes de distributions (dans les formats HTML et PDF) et sont disponibles sur le site Web de l'IIDD, Service d'Information, <<http://www.iisd.ca/>>. Pour tout renseignement sur le *Bulletin*, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service d'Information de l'IIDD par courriel à <kimo@iisd.org>, +1-646-536-7556 or 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.

constituer les groupements d'observateurs.

Le présent compte-rendu comporte un bref historique des FIC et résume les discussions qui ont eu lieu pendant le Forum de partenariat 2011.

BREF HISTORIQUE DES FONDS D'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

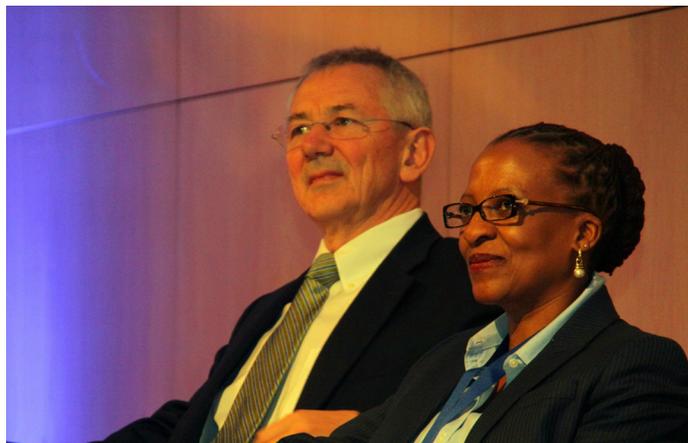
Les changements climatiques sont considérés comme l'une des plus sérieuses menaces au développement durable, avec des impacts négatifs à prévoir sur l'environnement, la santé humaine, la sécurité alimentaire, l'activité économique, les ressources naturelles et les infrastructures physiques. On s'attend à ce que ces effets se manifestent de façon disproportionnée dans les pays en développement, en particulier les plus pauvres d'entre eux, ce qui fait de l'action sur les changements climatiques un point central des efforts de réduction de la pauvreté et de développement. Face à ce constat, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) reconnaît la nécessité de fournir des ressources financières supplémentaires aux pays en développement afin de les aider à atténuer les effets des changements climatiques et à en maîtriser les enjeux. C'est dans cette optique que les FIC ont été mis en place.

Les FIC, formellement approuvés par le conseil d'administration de la Banque mondiale le 1^{er} juillet 2008, constituent un effort de collaboration entre les BMD et les pays visant à combler l'écart existant en termes de financements et de connaissances entre la situation actuelle et un Accord global sur les changements climatiques post-2012. Les FIC ont été conçus à travers des consultations avec les diverses parties prenantes et sont gérés par une représentation équilibrée des donateurs et des pays bénéficiaires, avec la participation active d'observateurs de l'ONU, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), de la société civile, des peuples autochtones et du secteur privé.

Les FIC sont composés de deux fonds, comportant chacun une portée et des objectifs spécifiques, et une structure de gouvernance propre: le FTP et le FSC. Le FTP fournit des financements échelonnés à des fins de démonstration, de déploiement et de transfert de technologies à faible émission de carbone permettant une réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre. Le FSC soutient les efforts des pays en développement pour parvenir à un développement résilient aux effets des changements climatiques et à faible émission de carbone. Il fonctionne à travers une série de programmes ciblés, avec des financements spécifiques pour encourager les nouvelles approches concernant l'action climatique, permettant des actions échelonnées génératrices de transformations. Chacun des programmes ciblés vise un défi spécifique ou une réponse sectorielle en matière de changements climatiques. Les trois programmes visés sous le FSC sont: le PPCR, qui aide les pays à intégrer dans leurs plans de développement la résilience aux effets des changements climatiques ; le PIF, qui vise, entre autres, à soutenir les Réductions des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans



Bobby Pittman, Vice-président, BAfD



G-D: Andrew Steer et Renosi Mokate, co-présidents du Forum de partenariat des FIC

les pays en voie de développement (REDD) en finançant des investissements qui s'attaquent aux moteurs du déboisement et de la dégradation des forêts; et le SREP, qui propose une aide aux pays à faibles revenus pour qu'ils exploitent leur potentiel en énergies renouvelables, en vue d'une consommation énergétique toujours plus faible en émission de carbone.

Jusqu'ici, les pays donateurs se sont engagés à hauteur de 6,5 milliards de dollars dans les FIC, qui devront être déboursés sous forme de dons, de prêts très concessionnels et/ou d'instruments d'atténuation des risques. Ces fonds sont administrés au moyen de programmes et investissements nationaux par la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Société financière internationale (SFI) et la Banque mondiale. Quarante-cinq pays en développement prennent actuellement des mesures concernant le climat avec le soutien des FIC.

Le Forum de partenariat des FIC a été introduit comme élément central du processus des FIC destiné à assurer un partage efficace des enseignements ainsi que le plein engagement de toutes les parties prenantes dans ce processus de façon intégrante, transparente et stratégique. En octobre 2008, un premier Forum de partenariat des FIC a eu lieu au siège de la Banque mondiale à Washington D.C., États-Unis, pour donner le coup d'envoi au processus du Forum, alors que la structure des FIC prenait forme et s'affinait. Ce Forum a été une première occasion d'explorer la façon la plus indiquée de favoriser le dialogue et d'initier l'échange sur les divers aspects des FIC. Il a préparé un terrain propice pour les réunions régulières du Forum.

L'édition 2010 du Forum de partenariat des CIF, qui a eu lieu les 18 et 19 mars 2010 au siège de la Banque asiatique de développement (BAD) à Manille, aux Philippines, avait pour but d'offrir une plateforme ouverte, transparente et constructive pour que toutes les parties prenantes puissent réfléchir ensemble sur la première année opérationnelle des FIC, partager leurs expériences et les connaissances acquises, et tirer des enseignements utiles



Pravin Gordhan, Ministre des finances d'Afrique du Sud



G-D: Raul Delgado, Mexique, et Elvan Ongun, Turquie

à la poursuite de la mise en œuvre des FIC. L'objectif était également de partager les enseignements tirés à la fois du processus de construction des FIC et des premières mises en œuvre de programmes financés par les FIC, en particulier les activités nationales du FTP et du PPCR, qui avaient tous deux atteint la phase de mise en œuvre.

COMPTE RENDU DU FORUM

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE

DISCOURS D'OUVERTURE: L'édition 2011 du Forum de partenariat des Fonds d'investissement climatiques (FIC) s'est ouverte vendredi 24 juin au matin. Tumi Makgabo, Africa Worldwide Media, a modéré la session. Bobby Pittman, Vice-président de la Banque africaine de développement (BAfD), a lu un message du Président de la BAfD, Donald Kaberuka, qui soulignait le travail réalisé par la BAfD dans la gestion durable des forêts et l'accès à l'énergie, et qui mettait en exergue l'accès au financement climatique pour satisfaire les besoins de l'Afrique ainsi que l'action incitative auprès du secteur privé pour encourager l'investissement.

Dans son discours, Pravin Gordhan, Ministre des finances d'Afrique du Sud, a souligné que les paradigmes traditionnels de financement et d'aide doivent être transformés et la trajectoire de développement reformulée, insistant sur le fait qu'il faut « briser les chaînes » des modes actuels de pensée et d'action en matière de changements climatiques. Il a aussi déclaré que les FIC sont pionniers en la matière et a souhaité que le Forum soit une contribution utile à la 17^{ème} session de la Conférence des Parties (CdP 17) à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Durban avant la fin de l'année.



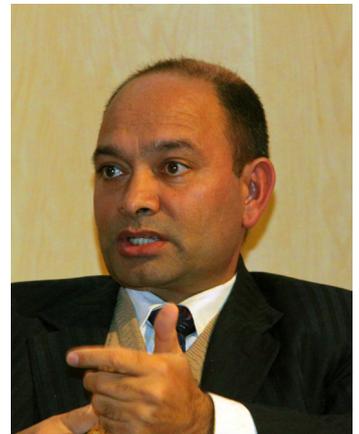
G-D: Dan-Bakoye Chaibou, Niger et Laverne Walker, Sainte Lucie

ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS DU FORUM DE PARTENARIAT: Renosi Mokate, représentant sud-africain au bureau exécutif de la Banque mondiale, et Andrew Steer, Banque mondiale, coprésident du Fonds stratégique pour le climat (FSC), ont été désignés coprésidents du Forum. Mokate a invité les parties prenantes et les délégués à engager un dialogue ayant pour but d'obtenir des résultats constructifs. Steer a retracé l'historique des FIC et a appelé à une mise en œuvre rapide du Fonds vert pour le climat dans le cadre de la CCNUCC, en indiquant que de précieux enseignements pouvaient être tirés des « laboratoires vivants » que sont les FIC.

MESSAGE DES RÉUNIONS DE PAYS PILOTES : Programme d'investissement pour la forêt (PIF). Victor Kabengele, République démocratique du Congo (RDC), a indiqué que le PIF a identifié les défis qui se posent aux pays pilotes, notamment la création et le soutien des priorités nationales ; le dépassement des défis culturels et sociaux ; et l'identification de moyens pour accroître la participation du secteur privé.

Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR): David Kaluba, Zambie, a indiqué que la complexité des programmes dans le cadre du PPCR fait de la coordination entre institutions et ministères un véritable défi. Soulignant qu'il est important d'intégrer la société civile dans le développement du programme, afin d'offrir aux communautés une plateforme d'apprentissage sur les programmes, il a noté qu'en Zambie, la participation du secteur privé reste un moyen largement sous-utilisé.

Fonds pour les technologies propres (FTP) : Raul Delgado, Mexique, a demandé un solide leadership et une forte participation de la société civile dans l'étape de planification du programme, ainsi qu'une réduction au minimum des risques perçus dans le but d'accroître l'engagement du secteur privé. Il a signalé le défi que représente l'allocation de financements à des initiatives relatives aux changements climatiques dans les pays où la première priorité est de réduire la pauvreté. Delgado a ajouté que le caractère limité des financements nationaux et multilatéraux rend indispensable un accroissement des ressources provenant du secteur privé.



Narayan Prasad Chaulagain, Népal

Programme de développement accéléré des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) :

Narayan Prasad Chaulagain, Népal, a décrit les défis que pose l'utilisation de technologies propres dans l'approvisionnement en énergie et en services électriques de base, tout en s'efforçant de réduire les coûts pour garantir l'accessibilité. Il a affirmé que le SREP doit être intégré dans l'agenda de développement national de chaque pays, notant que cela représente un défi majeur car les pays en développement mènent déjà de nombreuses initiatives en rapport avec la pauvreté et que celles-ci sont considérées comme prioritaires.

Dans la discussion qui a suivi, les participants ont mis en évidence des questions concernant : l'efficacité des aides ;



G-D: Jean Bernard Carrasco co-président du PIF, Australie; David Kaluba, co-président du PPCR, Zambie; Ahmed Moosa, FSC, Maldives; Tumi Makgabo, Africa Worldwide Media, et modérateur de la session; Jan Sheltinga, membre du Sous-comité du PPCR, Canada; et Andrew Steer, co-président du Forum de partenariat des FIC

le caractère limité de la sensibilisation sur les changements climatiques ; le défaut de systèmes de comptabilité des gaz à effet de serre (GES) ; et le manque de synchronisation entre la société civile et l'action gouvernementale. Concernant la participation, Kabengele a souligné le besoin d'améliorer l'engagement vis à vis les parties prenantes concernées, notamment la société civile et les communautés autochtones et locales ; de garantir l'engagement politique dans le but d'avancer dans le processus ; et de coordonner les initiatives afin d'éviter les chevauchements. Kaluba a souligné que le secteur privé, qui a plutôt tendance à adopter une vision à court terme, doit assimiler pleinement quels sont les impacts des changements climatiques sur les entreprises. Prasad Chaulagain a fait remarquer que le développement des technologies doit être guidé par la demande et adopter une approche ascendante à partir de la base.

En conclusion, les membres du groupe de travail ont signalé plusieurs enseignements clés, notamment le besoin de traiter les problèmes locaux ; de communiquer un message et des perspectives appropriés ; d'inclure les ministères appropriés ; d'assurer la prise en charge par les pays ; d'intégrer les changements climatiques dans les plans de développement ; de permettre la participation de toutes les parties prenantes, y compris les femmes ; d'établir un environnement d'affaires propice au cofinancement ; d'encourager et de faciliter la mise en réseau et la communication entre les différentes parties prenantes ; et de renforcer les capacités technologiques et humaines.

ENSEIGNEMENTS ÉMERGENTS: Programmation du FTP: Robin Broadfield, consultant, a indiqué que le FTP a validé 14 plans d'investissement dans 17 pays, à hauteur de 4,35 milliards de dollars sur deux ans. Il a mis en exergue quelques enseignements tirés, notamment : le leadership continu de la part des pays, la transformation des secteurs concernés, le partenariat entre parties prenantes, et la participation accrue du secteur privé. En ce qui concerne l'avenir, il a plaidé pour un soutien au leadership et pour une définition claire des activités et objectifs visant à la transformation du marché.

Elvan Ongun, Turquie, a évoqué l'expérience turque, en signalant que le FTP a joué le rôle de catalyseur pour éliminer les barrières au financement et à l'adoption précoce des programmes d'énergie propre, tout en permettant un partenariat unique entre le secteur privé et les Banques multilatérales de développement (BMD). Raul Delgado a mis l'accent sur les efforts faits au Mexique pour coordonner les mesures prises par les ministères et celles prises dans le cadre des programmes

nationaux, efforts qui ont facilité la canalisation des ressources vers les initiatives.

Programmation du PPCR : Erik Reed, consultant du PPCR, a partagé les enseignements tirés de la phase de programmation du PPCR, en rappelant que le PPCR est le seul programme des FIC spécifiquement dédié à l'adaptation. Il a mis en exergue les expériences qui ont permis d'identifier des besoins tels que : celui d'un leadership réel des pays assorti d'expectatives réalistes ; celui de partenariats uniques, avec un véritable travail en commun des BMD ; celui d'un engagement du secteur privé ; et, enfin, celui d'exploiter à bon profit les avantages comparatifs et les ressources des partenaires.

Laverne Walker, Sainte-Lucie, et Dan-Bakoye Chaibou, Niger, ont exposé des vues d'ensemble du processus du PPCR dans leurs pays respectifs. Walker a signalé que des consultants locaux ont été engagés pour le renforcement des capacités du fait de leur connaissance du terrain, et que la société civile a été intégrée depuis le départ. Chaibou a décrit le processus de décision relatif à la prise en charge du processus du PPCR, en indiquant que le Ministère nigérien des finances allait s'en charger en collaboration avec les autres ministères. Il a par ailleurs signalé que le secteur privé participe en fournissant des systèmes d'irrigation aux paysans affectés par les changements climatiques.

Dans les discussions qui ont suivi, les participants ont souligné qu'il est important d'assurer l'intégration des communautés locales dans la conception et le développement des plans et projets afin d'en assurer la viabilité ; de renforcer l'engagement du secteur privé et de la société civile ; et d'utiliser les BMD pour construire les capacités locales et encourager l'investissement.

Groupe de travail sur la gouvernance : À propos de l'efficacité de la structure de gouvernance équitable des FIC, Jan Sheltinga, Canada, a déclaré que les comités fonctionnent bien, conformément à leurs mandats, avec une représentation équilibrée des pays donateurs et des pays récepteurs. Ahmed Moosa, Maldives, a applaudi l'efficacité et la performance de la structure de gouvernance des FIC.

Concernant les liens entre les FIC et les accords de financement à long terme, Steer a souligné la solidité administrative et l'efficacité du secrétariat des FIC, et a recommandé que les FIC servent de modèle au Fonds vert pour le climat.

Sur les mesures politiques destinées à réduire les niveaux globaux de dioxyde de carbone dans l'atmosphère, Moosa a indiqué que les FIC servent de plate-forme aux pays

en développement pour mettre en œuvre des politiques climatiques. À propos du transfert de connaissances entre les représentants des pays dans les FIC, Moosa et Steer ont recommandé de développer les capacités et le leadership au niveau des États, en soulignant le besoin de trouver des ressources supplémentaires afin d'atteindre les objectifs d'atténuation.

Groupe d'experts : Ce groupe de travail a partagé les expériences issues de la sélection des pays récepteurs de financement en application du PPCR. Daniel Riley, États-Unis, a signalé que le processus de sélection doit être légitime et faire usage de critères appropriés. Rolf Zelius, consultant, a plaidé pour une meilleure évaluation de la motivation du pays pilote et de son aptitude à fournir des résultats.

En réponse aux défis abordés par le Groupe d'experts, Richenda Van Leeuwen, Fondation des Nations Unies, a expliqué que le mandat du Groupe se limitait à évaluer les pays et non des transactions ou projets spécifiques.

ATELIERS

PROFITER DU POTENTIEL DE CROISSANCE DANS LE SECTEUR DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES OFFERT PAR DES PARTENARIATS INNOVANTS :

Jamal Saghir, Banque mondiale, a modéré cette session vendredi après-midi. Christopher Clarke, conseiller au Fonds Evolution One Cleantech, Afrique du Sud, a fait remarquer que l'investissement dans les secteurs émergents, comme celui des changements climatiques, comporte plus de risques que l'investissement dans les secteurs traditionnels, et a indiqué que le Fonds est l'un des premiers spécifiquement dédiés à l'investissement dans les technologies propres.

Mohammed Allach, Office National de l'Électricité, Maroc, a parlé de la production d'électricité au Maroc, en expliquant que pour satisfaire la demande son entité s'est tournée vers les Partenariats public privé (PPP) qui couvrent 50% des



Daniel Kammen, Banque mondiale

projets énergétiques. Il a indiqué que la prochaine étape sera de mobiliser les potentiels hydraulique, solaire et éolien du Maroc.

Jose Salazar, SUNASS, Pérou, a parlé de la participation et de l'investissement du secteur privé dans l'approvisionnement en eau potable au Pérou, et a signalé l'attractivité du Pérou pour les investisseurs ainsi que son objectif de

croissance économique propre et d'équité sociale.

Mark Pickering, Meridian Economics, a parlé du Programme d'énergies renouvelables de l'Afrique du Sud dont l'objectif est d'accroître la part des énergies renouvelables à 42% des capacités en énergie nouvelle pendant les 20 prochaines années. En faisant remarquer que le gouvernement n'a aucune intention de rompre le monopole dont bénéficie le prestataire de services électriques Eskom, il a indiqué qu'une réforme institutionnelle et des processus d'accès aux marchés publics était nécessaire.

Les participants ont ensuite débattu de questions relatives au rôle des subventions et des financements publics ; à la complexité d'une régulation des PPP ; à la nécessité d'avoir en interne des experts en finances, en droit et en assurances pour développer les PPP ; et à la conception de PPP adéquats, aptes à renforcer la durabilité.

METTRE LA SCIENCE AU TRAVAIL : ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA MODÉLISATION CLIMATIQUE ET SON RÔLE DANS LES FIC : Daniel Kammen, Banque mondiale, a modéré vendredi après-midi la session dédiée à l'état des connaissances sur la modélisation climatique et son rôle dans les FIC.

Défis actuels et dernières avancées de la modélisation climatique : Richard Jones, Hadley Centre, Royaume-Uni, a fait une présentation au nom de Neville Trotz, Centre de la communauté caribéenne pour le changement climatique, et a exposé les scénarios climatiques générés pour guider les mesures d'adaptation dans les secteurs agricole et touristique. Jones a présenté les avancées sur les Modèles climatiques



Richard Jones, Hadley Centre, Royaume-Uni



G-D: Mohammedi Allach, Office Nationale de l'Électricité, Maroc; José Salazar Barrantes, SUNASS; Jamal Seghir, modérateur du groupe de travail; Mark Pickering, Meridian Economics; Christopher Clarke, Fonds Evolution One Cleantech, Afrique du Sud, pendant la session du groupe de travail Profiter du potentiel de croissance dans le secteur des changements climatiques offert par des partenariats innovants.

globaux (MCG), en signalant que ceux-ci deviennent de plus en plus complexes et que le partage d'information sur les recherches s'intensifie.

Bruce Hewitson, Université de Cape Town, a exposé l'usage recommandé des données de projection sur le climat pour renforcer la prise de décisions. Il a signalé les limites en termes d'exactitude que présentent les données issues des MCG à petite échelle et a mis en lumière les défis posés par les modèles climatiques régionaux.

Francisco Doblas-Reyes, Institut Català de Ciències del Clima, Espagne, a présenté des recherches portant sur la prédiction climatique à court terme et a décrit des méthodes empiriques utilisées pour générer des données sur le climat intersaisons et à court terme.

Initiatives pour développer des projections climatiques régionales et locales : Joseph Daniel Intsiful, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a exposé des initiatives pour la production de données sur le climat et de projections climatiques, en soulignant par ailleurs l'engagement du PNUD dans le Programme africain d'adaptation et dans le Programme de soutien aux communications nationales.

Mohammed Sadeck Boulahya, Centre africain pour les applications de la météorologie au développement (ACMAD), a exposé les efforts africains pour produire des projections climatiques et à mis en exergue le Cadre mondial pour les services climatologiques, qui a été développé pour assurer une diffusion plus efficace de l'information destinée à guider les décisions relatives à l'adaptation.

Les discussions qui ont suivi se sont centrées sur les modes d'utilisation des données issues des MCG à échelle régionale ; sur le transfert des connaissances et la coopération locale pour la modélisation climatique ; sur l'augmentation des dépenses dédiées à la recherche et au développement de modèles climatiques ; et sur les mérites de la production artificielle de pluie par ensemencement des nuages (rain-seeding) et de la géoingénierie, toutes deux considérées comme des stratégies viables.

FINANCER LA TRANSFORMATION: Hela Cheikhrouhou, BAfD, a modéré cette session qui s'est tenue vendredi après-midi.

Approche programmatique du financement de la transformation: Carlos Manuel Rodriguez, Conservation International, a présenté le programme de paiement environnemental au Costa Rica, en expliquant que les services environnementaux offerts par la nature devraient être comptabilisés. Il a signalé que le programme avait été mis en œuvre parallèlement à la mise en place des institutions appropriées et à l'élimination des incitations perverses.

Naoko Ishii, Japon, a parlé d'augmenter l'échelle du développement à émissions réduites. Elle a souligné le rôle potentiel des FIC pour aider les pays pendant une phase de mise à niveau afin de les préparer à recevoir des fonds du Fonds vert pour le climat une fois que celui-ci sera opérationnel.



Hela Cheikhrouhou, BAfD et modératrice du groupe de travail

Financements pour les populations pauvres et désavantagées: Mustafa Hussain, Banque mondiale, a fait une présentation sur la prestation de services aux populations pauvres, dans laquelle l'aide axée sur les résultats conditionne le versement de l'aide à la prestation de services spécifiques ou à l'obtention de résultats. Il a observé que, dans le cadre de ce schéma, la prestation du service est habituellement sous-traitée à une entreprise privée qui reçoit une subvention et qui est responsable du préfinancement du projet jusqu'à l'obtention effective de résultats. Hussain a expliqué que la subvention dépend de la performance et est vérifiée par une entité indépendante.

Japhet Aritho, Safaricom, a fait un exposé sur la transformation via l'innovation et sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du M-PESA, un service de transfert de fonds via la téléphonie mobile au Kenya. Il a expliqué que M-PESA est également utilisé pour payer des factures ou pour acheter des biens et services.

VERDISSEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE PROPRE: GESTION DE L'IMPACT SOCIAL ET SUR LA BIODIVERSITÉ DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE:

Vendredi après-midi, le modérateur de cette session Gary Allport, Birdlife International, a indiqué que, même si l'énergie éolienne est une forme d'énergie propre, ses impacts négatifs en termes sociaux et de biodiversité deviennent de plus en plus évidents. George Ledec, Banque mondiale, a signalé que les principaux impacts de l'énergie éolienne terrestre sont, entre autre : les impacts sur la biodiversité, comme les collisions d'oiseaux et la mortalité des chauve-souris ; les nuisances locales, comme le bruit et l'interférence visuelle ; et les impacts socioéconomiques et culturels.

Ana Maria Sandoval Sastre, Empresas Públicas de Medellín, Colombie, a retracé la construction et la mise en œuvre du projet éolien de Jepirachi. Elle a exposé la conduite d'un dialogue interculturel pour identifier les emplacements et pour créer des zones tampon autour des lieux sacrés et des zones résidentielles afin d'éviter les interférences avec la vie quotidienne.

Claudio Alatorre, Banque interaméricaine de développement (BID), a souligné que le véritable développement, celui qui se traduit par la construction d'écoles et autres infrastructures sociales, doit avoir lieu en plus des transferts monétaires destinés à la location de terrains et de main d'œuvre. Edward Arnett, Bat Conservation International, a indiqué que son



Carlos Manuel Rodriguez, Conservation International



Naoko Ishii, Vice-ministre adjointe des finances pour les affaires internationales, Japon

organisation n'est pas contre l'énergie éolienne, mais que celle-ci ne devrait pas compromettre la vie sauvage, en signalant ses conséquences imprévues sur la mortalité des chauve-souris.

Mohamad Yasser Sherif, Environics, Égypte, a décrit un ensemble d'enquêtes visant à établir les patrons

de migration des oiseaux en Egypte. Il a noté que ceci a conduit à la désignation de « zones non constructibles » qui subissent la pression croissante des exploitants d'énergie éolienne.

Aline Kühn, Convention sur les espèces migratrices (CEM), a souligné que l'énergie éolienne est une préoccupation constante de la CEM et qu'elle se trouve à l'ordre du jour depuis 2002. Elle a également souligné l'impact sur les océans du développement du parc éolien off-shore, notamment lié au bruit océanique.

RAISONS POUR LESQUELLES L'ADAPTATION DEVRAIT ÊTRE UNE PRIORITÉ POUR LE SECTEUR PRIVÉ : PERSPECTIVES POUR LE PPCR : Cette session s'est déroulée samedi matin et a été modérée par Hans Schulz, BID, qui a fait remarquer que les efforts déployés par le secteur privé en termes d'adaptation ont été, pour la plupart, purement réactifs, mais que les défis posés au secteur privé devraient aussi être considérés comme des opportunités.

L'intervenante Celine Herweijer, PricewaterhouseCoopers, a signalé que le secteur privé est un écosystème d'acteurs très diversifié et a identifié deux types d'engagement du secteur privé : le type défensif, avec une gestion en termes de risques et de solutions « à l'épreuve du climat » ; et le type proactif, par le biais du financement et du développement de technologies d'adaptation. Elle a mis l'accent sur les obstacles à une action efficace, notamment la tendance du secteur privé à se focaliser sur le court terme et le manque d'incitations fiscales. Pour permettre au secteur privé de répondre efficacement, elle a évoqué, entre autre, la mise à disposition d'information pour le secteur privé de la part du secteur public, la création de mécanismes de financement public visant à déclencher l'action du secteur privé, et l'intégration du secteur privé dans la prise de décisions sur les mesures réglementaires. Herweijer a invité les participants à aborder les façons de mieux identifier et favoriser l'engagement du secteur privé à travers le PPCR, et à présenter des exemples concrets et pertinents dans le cadre du PPCR.

Patrick Karani, Bureau of Environmental Analysis (BEA) International, Kenya, a abordé la question de faciliter l'investissement privé dans l'adaptation. Prenant l'exemple du secteur théier, il a fait observer la dépendance énergétique de ce secteur et sa subséquente vulnérabilité aux changements climatiques. Il a plaidé pour le développement de technologies capables d'aider le secteur privé à s'engager rapidement dans la résilience climatique, et pour la participation du secteur privé dans la conception et la réalisation des programmes d'adaptation. Il a affirmé que des incitations politiques et fiscales claires, comme des réductions d'impôts liées aux actions d'adaptation, sont indispensables.

Kepa Solaun, Factor CO2, Espagne, a plaidé pour un éloignement de la perspective négative en termes de risques, et a exposé les avantages des approches sectorielles et géographiques de l'adaptation. Il a proposé de développer des modèles d'entreprises opérant une standardisation des services et produits, et des méthodologies sectorielles transnationales.

Frank Fass-Metz, Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ), Allemagne, a parlé de l'engagement du secteur privé du point de vue gouvernemental en affirmant que l'adaptation s'inscrit dans le « bon développement » et constitue une « bonne pratique des affaires » pour le secteur privé. Il a mis en exergue la proposition de Sainte Lucie consistant en une facilité de crédit spécifique à l'adaptation climatique et destinée à permettre

au secteur privé de bâtir une meilleure résilience face aux changements climatiques.

Vladimir Stenek, Société financière internationale (SFI), a exposé les risques des investissements et projets pour le secteur privé. Prenant l'exemple du secteur portuaire, il a noté que les ports sont des biens stratégiques, hautement vulnérables aux changements climatiques et aux événements extrêmes, et qu'ils peuvent entraîner un blocage économique s'ils sont touchés. Il a néanmoins signalé que peu de choses ont été faites sur l'aspect adaptation car l'information n'est pas dument présentée au secteur privé, et il a ajouté que les risques doivent être traduits en termes monétaires.

Pendant la discussion qui a suivi, un participant a demandé aux intervenants de l'atelier d'aborder : la façon d'établir un dialogue et une collaboration authentique et légitime avec le secteur privé, et de garantir qu'une telle collaboration ne génère pas de distorsions sur le marché ; la façon d'appréhender les entreprises qui pourraient disparaître du fait des mesures d'adaptation ; le glissement de l'innovation vers la réplique ; et le rôle des consommateurs.

Herweijer a expliqué que les entreprises collaborent lorsque surgit un défi qu'elles ne peuvent relever elles-mêmes, et, concernant les consommateurs, elle a fait remarquer que la labellisation « climatiquement intelligent » pourrait être intégrée dans les labels existants. Stenek a indiqué que la demande est au cœur de la réplique, et Herweijer a souligné que les succès démontrés encourageront une augmentation d'échelle. Un représentant de la SFI a signalé que la séparation entre adaptation et atténuation dans le financement de projets pose problème, et les intervenants ont répondu en soulignant l'importance des co-avantages.

Les participants se sont ensuite répartis en trois groupes plus restreints afin d'aborder comment le secteur privé pourrait bénéficier de la mise en œuvre de stratégies de résilience climatique, et dans quelle mesure ceci pourrait induire un développement national. Les groupes avaient pour consigne de proposer des façons innovantes d'utiliser le PPCR pour traiter les enjeux d'un engagement accru du secteur privé dans l'adaptation.

Pendant l'exposé des résultats issus des discussions en groupes restreints, les recommandations suivantes ont été faites : établir une facilité de crédit dédiée à la résilience climatique, offrant des prêts concessionnels pour surmonter l'obstacle qui réside dans le fait que la plupart des initiatives d'adaptation se font à petite échelle et ne bénéficient pas des investissements plus importants souvent entrepris par le secteur privé ; adopter une approche intégrée du développement compatible avec les changements climatiques, combinant l'adaptation et l'atténuation, ainsi que la réduction de la pauvreté ; émettre des signaux de marché pertinents pour les entreprises ; enseigner aux gouvernements l'importance des partenariats avec le secteur privé ; attribuer des dons, et pas des crédits, pour la production d'information ; et sensibiliser le secteur privé sur l'adaptation.



Frank Fass-Metz, BMZ, Allemagne



G-D: Osvaldo Soliano Pereira, Centre brésilien pour l'énergie et les changements climatiques; Tanja Faller, BAfD; Silvia Pariente-David, Banque mondiale; et Daniel Gizaw, dVentus Technologies, pendant la session du groupe de travail Franchir le pas vers la croissance verte : promouvoir une industrie aux technologies propres.

VERDISSEMENT DES VILLES EN CROISSANCE – LE DÉFI DE LA MOBILITÉ « CLIMATIQUEMENT INTELLIGENTE » :

Samuel Tumiwa, Banque asiatique de développement (BAD), a modéré cette session samedi matin. Jamie Leather, BAD, a mis en lumière les coûts économiques et les effets sur la qualité de vie de l'actuel système de transports. Il a expliqué qu'une stratégie durable de transports se compose de trois éléments : réduire le besoin de se déplacer ; opter pour des modes de transports plus efficaces ; et améliorer l'efficacité des carburants et des véhicules.

Stephen Granger, Ville de Cape Town, a exposé certains des défis qui se posent à Cape Town en termes de transports, signalant que la planification urbaine est dictée par le niveau élevé d'inégalités sociales et par les points écologiquement sensibles. Il a mis en évidence de récents succès dans le verdissement de la ville et dans la campagne « Climate Smart Cape Town ».



Samuel Tumiwa, Banque asiatique de développement (BAD) et modérateur du groupe de travail

des questions en passe d'être réglées.

Frederic Oladeinde, Autorité des transports de l'aire métropolitaine de Lagos (LAMATA), Nigéria, a décrit le rôle joué par LAMATA dans la coordination de quelque 100 agences chargées de divers aspects du transport à Lagos. Il a mis en évidence les consultations et les initiatives éducatives qui ont été menées à bien dans le cadre du système de bus à haut niveau de service de Lagos, le premier d'Afrique, et a signalé que le système de transports à haut niveau de service est une nécessité du fait de l'explosion démographique de la ville.

Loreta Ayson, Philippines, a donné une vue d'ensemble de la flotte expérimentale de « tricycles » taxis électriques, qui sera élargie à 100000 véhicules de ce type pour un coût de 400 millions de dollars. Elle a indiqué que les principales raisons de cette intervention sont la pollution atmosphérique, la sécurité énergétique et la création d'emplois.

Stefan Bakker, Centre de recherche sur l'énergie des Pays-Bas, a évoqué la finance carbone pour les transports,

indiquant que le financement du FTP pour les projets de transports a dépassé le financement des transports issu du Mécanisme de développement propre (MDP) et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) combinés. Il a ajouté que les actions d'atténuation adaptées à chaque pays sont potentiellement attractives pour les fonds destinés aux programmes et politiques de transports.

Dans la discussion qui a suivi, Granger a indiqué que les changements climatiques ne sont pas un problème purement environnemental et qu'ils doivent être traités par tous secteurs, et l'ensemble des intervenants a admis le besoin d'une plus grande interaction entre les départements de transports et la communauté travaillant sur les changements climatiques.

FRANCHIR LE PAS VERS LA CROISSANCE VERTE : PROMOUVOIR UNE INDUSTRIE AUX TECHNOLOGIES PROPRES : Stratégies et opportunités pour la promotion d'une croissance verte : Samedi matin, Daniel Kammen, Banque mondiale, a modéré cette session en mettant l'accent sur l'investissement financier dans les énergies propres dans la région et sur une amélioration des conditions du marché et de la création d'emploi.

Daniel Gizaw, dVentus Technologies, Ethiopie, a donné un aperçu de sa compagnie, qui propose des plans sur mesure pour la fabrication de turbines éoliennes et qui vise et contrôle le marché africain. Il a signalé quelques défis clés tels que le développement du marché, le financement de projets, le financement pour la recherche et le développement, la fabrication et le marketing, le cadre réglementaire et politique, ainsi que la bureaucratie et la corruption.

Silvia Pariente-David, Banque mondiale, a présenté le cas de l'énergie solaire concentrée (CSP) dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord. Elle a fait remarquer qu'une étude de l'industrie locale avait révélé le véritable potentiel de cette région sur la base des expériences existantes en matière de CSP, ainsi que son potentiel pour une production locale.

Tanja Faller, BAfD, a parlé de l'industrie à technologie propre en signalant que l'idée couramment répandue selon laquelle l'investissement direct conduit automatiquement à un transfert de technologie est fautive. Elle a indiqué qu'il y a un besoin de cadres supérieurs et intermédiaires, et pas seulement d'emplois dans la construction, et a fait observer que l'Afrique



Loreta Ayson, Ministère de l'énergie, Philippines



Ratnesh Kumar, Husk Power Systems; Nancy Chege, PNUD; et Jonathan Coony, Banque mondiale

a aujourd'hui l'opportunité de franchir un pas de géant dans la voie vers une croissance verte sobre en carbone.

Oswaldo Soliano Pererira, Centre brésilien pour l'énergie et les changements climatiques, a parlé des questions réglementaires et politiques au Brésil, mettant en exergue le Programme incitatif pour des sources alternatives d'électricité (PROINFA), un programme à deux phases pour le développement des énergies éolienne, hydraulique et issue de la biomasse. Il a également exposé un cadre réglementaire pour les systèmes de réseau allégé dans les zones non desservies, notant que les subventions octroyées au diesel sont désormais étendues aux énergies renouvelables.

Lors de la discussion qui a suivi, les participants ont mis l'accent sur des questions telles que la façon d'augmenter les capacités locales en termes de technologie et la production locale comme condition à la passation de marchés.

Incidence des technologies propres sur la croissance et l'équité sociale : Ratnesh Yadav, Husk Power, a présenté une centrale biomasse qui utilise les cosses de riz pour générer de l'électricité en Inde, en particulier pour les zones hors réseau. Il a précisé que le sous-produit des cosses de riz est aussi utilisé pour fabriquer des bâtons d'encens dont les femmes assurent ensuite la vente.

Nancy Chege, PNUD, a présenté le Programme de petites subventions (Small Grants Program - SGP), mettant l'accent sur deux projets au Kenya : un microprojet hydraulique destiné à satisfaire les besoins en énergie des communautés pauvres hors réseau, et un projet de fourneaux à bois basse consommation.

Jonathan Coony, Banque mondiale, a présenté les solutions locales et les opportunités de marché dans le cadre des Centres d'innovation climatique, visant à soutenir les capacités des pays en développement à transférer, développer et déployer des technologies climatiques innovantes et à satisfaire ainsi les besoins locaux.

Les participants ont parlé des incitations fiscales visant à soutenir le développement de technologies propres, notamment les exemptions fiscales à l'importation pour les énergies renouvelables et les technologies énergétiquement efficaces. Un participant a toutefois averti que les exemptions fiscales peuvent aussi affecter l'industrie locale. Les modèles d'entreprise à technologie propre et la sélection des bénéficiaires des subventions du SGP ont également été abordés.

COMMENT Y ARRIVER ? TRAVAILLER EN PARTENARIAT AU NIVEAU NATIONAL : Cette session de samedi matin a été modérée par Stefan Raubenheimer, SouthSouthNorth Trust, Afrique du sud. Raúl Delgado, Mexique, a présenté le plan d'investissement de son pays dans le cadre du FTP en soulignant certains facteurs clés du

succès, notamment des dispositifs législatifs, institutionnels et politiques solides, l'engagement préalable des BMD dans le pays, et un programme d'assistance technique.

Guy Patrice Dkamela, Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique centrale (REDDA), Cameroun, a mis l'accent sur le besoin d'une bonne compréhension des parties prenantes, de leurs capacités et du rôle qu'elles doivent jouer.

Mafalda Duarte, BAfD, a signalé un certain nombre de défis clés concernant le travail en partenariat au niveau national, notamment : la question d'une représentation adéquate, intégrant les Organisations de la société civile (OSC) et les Organisations non gouvernementales qui travaillent avec les femmes et les groupes vulnérables ; les contraintes en termes de ressources humaines ; et la coordination des donateurs internes.

Ilhomjon Rajabov, Centre pour les changements climatiques et l'ozone, Tadjikistan, a décrit les travaux envisagés par le Centre, notamment en vue d'assurer une consistance permanente entre les programmes et les objectifs de développement, et d'inclure des objectifs relatifs aux changements climatiques dans ces programmes.

Bente Weisser, Norvège, a souligné que l'intégration du secteur privé est un impératif, que les BMD doivent coordonner les activités et fournir des informations en accord avec les objectifs de développement des pays, et qu'il est essentiel d'établir un environnement concurrentiel équitable.

Winnie Byanyima, PNUD, a présenté le système de coordonnateurs résidents des Nations Unies en indiquant que ce système rassemble les diverses agences de l'ONU autour de la promotion du développement, et qu'il peut être utilisé par les FIC immédiatement.

Erastus Wahome, Kenya, a appelé à un prompt établissement de PPP pour encourager l'« affluence » du secteur privé. Il a aussi appelé au développement de plans d'action axés sur les résultats et d'un mécanisme financier crédible pour une livraison efficace des financements climatiques.

Linda Mossop Rossouw, Afrique du sud, a souligné le succès des schémas de partenariat pour les femmes petits producteurs forestiers, indiquant que les structures sociales qui se forment à travers ces schémas ouvrent des forums communautaires de discussion, permettent une prise de décisions conjointe et facilitent le partage de l'information. Elle a affirmé que ceci a généré au niveau local une adhésion accrue aux projets.

David Reed, Fonds mondial pour la nature (WWF), a introduit le concept d'un registre climatique comme option pour l'architecture de la finance climatique, signalant que ce concept promeut les besoins des pays en développement tout en fournissant les garanties exigées par les pays donateurs.

Dans la discussion qui a suivi, les participants ont abordé le format approprié pour la consultation des parties

prenantes, l'utilisation du savoir autochtone dans les plans d'investissement, les approches axées sur les résultats, la responsabilité des leaders, et l'intégration des changements climatiques dans les politiques de développement.

GRUPE DE TRAVAIL DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE : PERMETTRE UNE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES OBSERVATEURS AUX FIC

Cette session s'est déroulée samedi matin sous modération de Nicola Williams, Forum des parties prenantes. Au cours de cette session, les participants ont partagé des besoins clés, des défis et des expériences.

Francis Mwale, Transparency International, a présenté les principales conclusions issues des enquêtes réalisées auprès des diverses parties prenantes concernant l'engagement effectif et significatif des observateurs dans les FIC. Il a expliqué que ces enquêtes menées par son organisation ont couvert le processus de sélection des observateurs de la société civile dans le cadre des FIC ainsi que la participation au sein des FIC. Mettant l'accent sur les défis que pose l'engagement des observateurs, il a



Bente Weisser, membre du Sous-comité du SREP et Ministre norvégienne des affaires étrangères



Johan Kuylenstierna, Institut de Stockholm pour l'environnement

mentionné la représentation des groupements d'intérêts ; les capacités communicationnelles ; l'insuffisance des réseaux aux niveaux global et local ; et la capacité de suivi vis à vis des FIC. Mwale a signalé que, dans le but de renforcer la participation des observateurs, les aspects suivants doivent être améliorés : les communications et la

technologie ; la capacité de suivi vis à vis des FIC ; et des lignes directrices claires pour les observateurs et des réseaux d'observateurs aux niveaux local et global. Il a indiqué que la plupart des personnes interrogées dans les enquêtes ont montré un manque de connaissances suffisantes sur les FIC, ainsi que sur les obligations et le rôle des observateurs. Il a signalé l'urgence d'une sensibilisation à propos des FIC et d'un renforcement des capacités des OSC à s'engager de façon effective et significative. Du point de vue du soutien financier, il a fait observer que la participation d'observateurs provenant des pays en développement est financée, et il a donc recommandé un processus uniforme qui permette aux observateurs des pays développés de recevoir également des fonds pour leur participation.

Bijay Nanda, Fondation Sandhan, Inde, a parlé des réseaux de collaboration pour les observateurs, soulignant la nécessité de développer un leadership parmi les observateurs, une capacité technologique en termes de communication et d'information, et des capacités de collaboration via internet. Il a mis en exergue les expériences menées dans le cadre du Centre de ressources pour la communauté côtière de Odisha, Inde,

orientées vers la formation des jeunes des zones côtières à la gestion durable de la végétation littorale.

Ogazi Emeka, Initiatives pour la transparence et le développement économique (TEDI), Nigéria, a présenté les stratégies communes de soutien aux objectifs, à la qualité des projets et aux résultats escomptés des FIC. Il a signalé les défis et les contraintes qui se posent aux observateurs des OSC, notamment : la limite d'un an pour la participation aux FIC en tant qu'observateur d'une OSC ; le manque d'efficacité dans la coordination des parties prenantes ; le manque d'une approche adéquate en termes de leadership ; la non mise en œuvre des recommandations faites par les observateurs des OSC ; et le manque d'assistance technique.

Patrick Karani, BEA International, Kenya, dans la réflexion faite sur ses expériences en tant qu'observateur du secteur privé, a dit que la préoccupation centrale des observateurs est le risque financier ; que les possibles conflits d'intérêt doivent être traités ; que les observateurs ne sont pas suffisamment motivés pour participer aux processus du PPCR et du PIF ; et qu'il est nécessaire de mettre en place une plateforme de discussion et d'engagement avec les parties prenantes du secteur privé, afin de garantir un bénéfice maximum pour les observateurs.

Dans la discussion qui a suivi, les participants ont souligné le besoin pour les observateurs de se saisir de la diffusion de l'information. En réponse à une question relative aux lignes directrices et aux mandats des observateurs, Mwale a ajouté que le groupement d'intérêt représenté par l'observateur doit être bien défini et que les indemnités doivent être clarifiées. Concernant le processus de sélection des observateurs, Emeka a signalé les occasions pour faire des consultations sur ce sujet et a déploré que « seulement cinq personnes aient participé » aux consultations de la société civile portant sur les groupements d'observateurs. Il a ajouté qu'un formulaire de candidature en ligne serait mis en place bientôt pour la sélection d'observateurs. Un participant a souligné le besoin d'un partage d'information plus large sur tous les projets des FIC dans le but de s'assurer que tous les observateurs soient dûment informés.

Les participants ont aussi abordé les liens et le dialogue politique entre les OSC, le secteur privé et les gouvernements, et Karani a souligné que les OSC sont plus à même d'accueillir un dialogue politique ouvert. Les autres questions abordées ont porté sur un engagement équitable du point de vue du genre, sur le processus d'accréditation des observateurs, sur une dynamisation de la participation actuelle des observateurs, et sur le partage d'information avec les groupements d'observateurs.

SÉMINAIRE DU PNUE SUR LES OPPORTUNITÉS DE BÉNÉFICE À COURT TERME DE LA PROTECTION CLIMATIQUE ET DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Mary Scholes, Université du Witwatersrand, Afrique du Sud, a modéré samedi après-midi cette session sur les opportunités de bénéfice



Ogazi Emeka, Initiatives pour la transparence et le développement économique

à court terme de la protection climatique et de la qualité de l'air, organisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

Johan Kuylensstierna, Institut de Stockholm pour l'environnement, a présenté les conclusions de l'Évaluation intégrée du carbone noir et de l'ozone troposphérique menée conjointement avec l'Organisation météorologique mondiale et le PNUE. Il a affirmé que le carbone noir et l'ozone troposphérique sont des polluants atmosphériques très nocifs, qui contribuent aux changements climatiques régionaux et globaux, et il a déploré le peu de connaissances disponibles concernant leur impact. Il a indiqué que des études réalisées pour calculer l'incidence des mesures d'atténuation, tels les filtres et les fourneaux propres, ont montré des réductions mesurables du taux de carbone noir.

Luisa Molina, Centre Molina pour l'énergie et l'environnement, a énuméré des mesures destinées à réduire les émissions de carbone noir dans diverses régions, parmi lesquelles on trouve les filtres à particules diesel ; les programmes de labellisation de véhicules et de primes à la casse ; les systèmes de bus à haut niveau de service ; la commutation de combustible vers le gaz naturel comprimé ; la modernisation des fours à briques ; les fours à briques verticaux ; et les fourneaux de cuisine propres et efficaces. Molina a informé les participants du fait que le potentiel de réchauffement global du méthane s'est accru avec son oxydation dans la stratosphère et la troposphère, et a indiqué les méthodes de réduction du méthane, notamment la récupération du méthane et l'utilisation de torches à gaz ; la transformation des gaz d'enfouissement en énergie ; et la gestion du fumier de bétail. Molina a affirmé que la plupart des mesures d'atténuation du méthane et du carbone noir pourraient être prises dans le cadre des mesures existantes visant à améliorer la qualité de l'air, et elle a mis en lumière des initiatives de réduction du méthane telles que l'Initiative mondiale sur le méthane, le Groupe d'experts Ruban bleu sur le méthane et le Fonds prototype méthane. Elle a par ailleurs affirmé qu'un nombre relativement limité de mesures de réduction des émissions pouvait contribuer à limiter de manière significative les concentrations globales de méthane.

Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont abordé, entre autre, l'inclusion du carbone noir dans la liste des gaz réglementés dans le cadre de la CCNUCC, et la pertinence de créditer les réductions d'émissions de méthane.

CONCLUSIONS ET MESSAGES CLÉS

CONCLUSIONS DES SÉANCES PLÉNIÈRES ET DES SESSIONS EN GROUPES : Les participants ont entendu samedi après-midi les conclusions issues de la séance plénière et des sessions en groupes.

Messages des réunions de pays pilotes : Patricia Bliss-Guest, Directrice du programme, Unité administrative des FIC, a résumé les messages issues des réunions de pays pilotes, invitant à :

- assurer le leadership, la coordination entre pays et la prise en charge par les pays ;
- appliquer un ordre de priorité à l'heure de déterminer la destination des ressources des FIC ;
- construire le capital social, en renforçant par exemple les connaissances scientifiques relatives aux changements climatiques ;
- engager des consultants locaux afin de renforcer les capacités et tirer profit du savoir traditionnel et local ;
- engager les parties prenantes dans le processus de conception ;
- inciter le secteur privé à s'engager ; et
- financer.
- **Enseignements émergents :** Concernant les enseignements émergents issus de la programmation du FTP, Bliss-Guest a mis en exergue :
 - l'alignement des plans d'investissement des FIC sur les stratégies de développement ;
 - la suppression des obstacles ;
 - la coordination avec les autres partenaires du développement ;
 - l'ouverture d'occasions pour que le secteur privé et les autres parties prenantes puissent contribuer à la conception des plans d'investissement ; et
 - la garantie d'un temps suffisant pour conduire des activités de communication et des consultations significatives.

Sur la programmation du PPCR, elle a repris des messages concernant :

- la brusque chute de la courbe d'apprentissage vis à vis des impacts des changements climatiques et les actions à entreprendre en priorité ;



Luisa T. Molina, Centre Molina pour l'énergie et l'environnement

- le besoin d'une gestion adaptative de la part de tous les partenaires ;
 - le rôle d'un solide ensemble de direction ;
 - le besoin d'information aux niveaux de base ;
 - l'importance d'engager les parties prenantes, ce qui requiert des approches diverses ; et
 - l'existence de circonstances et de priorités diverses, ainsi que de définitions variées de la transformation, suivant les pays.
- Concernant la gouvernance, Bliss-Guest a souligné :
- l'efficacité et la performance de la structure de gouvernance des FIC ;
 - la grande responsabilité des membres du Comité ;
 - la pertinence d'une structure de gouvernance équitable ;
 - les expériences issues des programmes et des pays pilotes, qui devraient éclairer les Comités ;
 - l'amélioration des Comités résultant de l'intégration des parties prenantes ; et
 - le potentiel de croissance et d'amélioration.
- Concernant les Groupes d'experts, elle a retenu que :
- les Groupes d'experts ont efficacement assisté les Sous-comités ;

- les orientations données ont été utiles aux Groupes d'experts mais il en faut davantage, surtout vis à vis des résultats escomptés ;
- les Groupes d'experts ont été enrichis par la diversité des expertises et, travaillant dans un calendrier serré, ils se sont considérablement appuyés sur la connaissance et l'expérience collectives ;
- une information plus complète sur les pays pilotes potentiels aurait facilité la sélection ; et
- le mandat des Groupes d'experts était limité à des recommandations sur la sélection des pays, ils n'étaient donc pas autorisés à émettre des conseils sur les ressources et les investissements.

Groupe de travail sur les OSC : Nicola Williams, Forum des parties prenantes, a rapporté les perspectives individuelles des observateurs sur leur expérience dans les FIC, soulignant que l'inclusion de la société civile, des peuples autochtones et du secteur privé dans la gouvernance des FIC constitue un effort innovant pour inclure de nouvelles perspectives au niveau opérationnel ; et qu'il est nécessaire d'informer les observateurs et de leur permettre de se familiariser avec la complexité des opérations menées par les FIC. Elle a aussi mis l'accent sur :

- une communication des concepts techniques dans des termes qui puissent être aisément transmis aux groupements d'intérêts ;
- un engagement des parties prenantes de la société civile et du secteur privé aux niveaux national et sous-national dans la conception et la mise en œuvre des programmes des FIC ;
- une prise en compte des réalités et des expériences locales au moment de prendre des décisions ;
- l'importance des efforts conjoints pour construire un consensus sur une sélection renforcée des observateurs ;
- le caractère significatif du processus de sélection, qui se trouve en phase de révision, pour que les observateurs soient assurés de la prise en compte de leurs points de vue ; et
- l'importance de tisser des liens au sein de la société civile aux niveaux régional, national et sous-national.

Verdissement des sources d'énergie propre: Gestion de l'impact social et sur la biodiversité de l'énergie éolienne : Dans son rapport sur cette session, Aline Kühl, CMS, a rappelé que l'énergie éolienne comporte des effets négatifs malgré les intéressants avantages qu'elle offre en tant qu'option sobre en carbone. Elle a indiqué qu'il existe des mesures issues des bonnes pratiques, que la sélection des sites est importante, que des instruments de planification, comme les cartes, doivent être employés, et que les approches participatives sont indispensables. Elle a extrait de cette session quelques recommandations pour les FIC, notamment :

- les gouvernements des pays pilotes et leurs partenaires devraient s'assurer que les questions environnementales et sociales sont dûment traitées pendant le cycle du projet ;
- les gouvernements et leurs partenaires devraient prioriser



Nicola Williams, Forum des parties prenantes

- le développement de cartes de zonage et de vulnérabilité environnementale comme instruments privilégiés de la sélection des sites ;
- là où l'impact sur la population d'oiseaux et de chauves-souris risque d'être le plus important, les parcs d'éoliennes devraient opérer de façon à minimiser la mortalité des



Aline Kühl, CEM

oiseaux et des chauves-souris ;

- un suivi des impacts sociaux et environnementaux devrait se poursuivre après la phase de construction ; et
- les implications financières et économiques d'une gestion saine des projets d'énergie éolienne du point de vue social et environnemental

devraient être évaluées à l'avance.

Profiter du potentiel de croissance offert par des partenariats innovants : Jamal Saghir, Banque mondiale, a repris les suivants messages issus de ce groupe :

- que le fournisseur soit public ou privé n'a pas d'importance tant que les services mis à disposition des populations pauvres sont efficaces, durables et économiquement accessibles ;
- le développement de PPP « intelligents », rentables et durables, ainsi que de petits projets de PPP, est essentiel ; et
- une stabilité politique, un soutien gouvernemental consistant et un secteur privé solide, capable d'attirer des financements concessionnels et des partenaires de qualité, sont des aspects cruciaux pour les partenariats innovants.

Financer la transformation: Concernant le financement de la transformation, Hela Cheikhrouhou, BAfD, a expliqué que, dans le cas du Costa Rica, l'expérience montre que des politiques publiques multisectorielles adaptées, l'élimination des incitations perverses et le paiement des services environnementaux s'avèrent très efficaces pour arrêter la déforestation et pour restaurer les forêts tout en promouvant une croissance économique solide.

Concernant les points de vue sur le Fonds vert pour le climat, elle a cité parmi les questions abordées le besoin :

- d'accélérer le rythme et les montants mobilisés à partir de sources privées et publiques ;
- de maintenir le flux de soutiens dans l'attente de la mise en marche du Fonds vert pour le climat ; et
- de faire en sorte que les pays récepteurs soient prêts à mettre en œuvre les programmes nationaux de transformation climatique.

Elle a également indiqué que les discussions ont mis en évidence le fait que les instruments de gouvernance et l'éligibilité au Fonds vert pour le climat devraient être guidés par les priorités des pays récepteurs. Cheikhrouhou a évoqué des exemples de répartition massive de financements axés sur des résultats spécifiques en direction de foyers à revenus limités, notamment un programme global de banque mobile et d'aides axées sur les résultats escomptés au Kenya.

Mettre la science au travail : État des connaissances sur la modélisation climatique et son rôle dans les FIC : Adrine Ter-Grigoryan, Arménie, a déclaré que la planification



Participants présents au groupe de travail Financer la transformation

et la mise en œuvre de solutions d'atténuation et d'adaptation devraient se faire sur la base d'un message « crédible et défendable » sur les changements climatiques, aux niveaux global, régional et local. Elle a ajouté que ceci est possible au moyen d'une combinaison de facteurs, notamment :

- des séries de données complètes et consistantes sur le rapport météorologie/climat et sur les phénomènes climatiques ;
- des projections climatiques solides et en haute résolution, issues de modèles crédibles et multiples ; et
- des analyses et projections sur les événements extrêmes.

Ter-Grigoryan a affirmé que les messages relatifs aux changements régionaux devraient raconter une histoire pertinente pour les parties prenantes et que l'information sur le climat devrait être taillée sur mesure en fonction des besoins des usagers, allant des agriculteurs locaux jusqu'aux grandes

compagnies énergétiques. Elle a fait observer que les partenariats sont indispensables pour permettre à ceux qui en ont besoin d'accéder à l'information, et elle a souligné le besoin d'une coopération entre la communauté scientifique, le gouvernement et le secteur privé visant à rehausser la qualité et



Hopeton Peterson, Institut de planification de la Jamaïque

l'accessibilité de l'information climatique.

Raisons pour lesquelles l'adaptation devrait être une priorité pour le secteur privé : Perspectives pour le PPRC

: Hopeton Peterson, Jamaïque, a relayé de ce groupe les messages suivants :

- les changements climatiques mettent en péril la durabilité des entreprises privées, mais ils peuvent aussi constituer une opportunité car le secteur privé a un potentiel immense pour déclencher des actions et des financements, tant dans le cadre des solutions réactives (extension de l'évaluation et de la gestion des risques pour y inclure les changements climatiques) que dans celui des solutions proactives (exploitation du potentiel d'innovation pour développer des biens et services dans le sens de la résilience climatique) ;
- les gouvernements devraient établir des conditions propices à l'exploitation du potentiel du secteur privé, notamment en offrant le mélange adéquat d'incitations, tels les

programmes de sensibilisation et les financements ciblés, tout en évitant un trop plein d'incitations et une distorsion nocive des marchés ; et

- les programmes stratégiques pour la résilience climatique sont des moyens idéaux pour que les gouvernements explorent les moyens d'inciter le secteur privé à une action plus large sur l'adaptation.

Peterson a déclaré que le processus de développement de ces programmes offre des opportunités pour les gouvernements d'encourager l'innovation et le financement par le secteur privé, notamment en :

- s'investissant dans le dialogue avec le secteur privé pour identifier les priorités et les opportunités d'affaires ;
- investissant dans les produits de connaissance et d'information sur le climat, qui bénéficient à une large palette d'acteurs ;
- offrant des financements sur mesure, par le biais des institutions locales, visant à réduire les risques perçus vis à vis de l'investissement dans des mesures d'adaptation ;
- établissant des partenariats pour la recherche et le développement de technologies d'adaptation ; et
- développant des cadres réglementaires ainsi qu'en renforçant les capacités pour leur application.

Verdissement des villes en croissance – Le défi de la mobilité « climatiquement intelligente » : Loretta Ayson, Philippines, a résumé cette session en soulignant le défi environnemental croissant qui résulte de la croissance rapide du secteur des transports. Elle a souligné que :

- le modèle « éviter, changer, améliorer, investir » peut être utilisé pour les systèmes de transport durable ;
- les projets de transport ont attiré plus de financement en provenance du FTP que du FEM et du MDP combinés ; et
- l'atténuation des émissions de dioxyde de carbone doit être placée en premier lieu dans l'agenda de planification des transports, et de bons modèles à échelle variable doivent être créés pour des transports durables.

Franchir le pas vers la croissance verte : Promouvoir une industrie aux technologies propres : Dan Gizaw, dVentus Technologies, Ethiopie, a indiqué que les exigences et défis de la promotion par les pays d'une industrie à technologie propre sont :

- l'encadrement réglementaire ;
- l'accès au financement ;
- les marchés ;
- les choix politiques, par exemple entre les tarifs de rachat garantis et les portefeuilles d'énergie renouvelable ;



Pravin Gordhan, Ministre des finances d'Afrique du Sud (centre) avec des personnalités du forum.

- l'accueil de systèmes innovants au niveau gouvernemental pour soutenir les entreprises ;
- l'utilisation des fonds pour le climat pour aider les gouvernements à engager le secteur privé dans la promotion d'opportunités industrielles et de la création d'emploi ; et
- le processus de passation de marchés et la mesure dans laquelle celui-ci remplit la demande locale.

Comment y arriver ? Travailler en partenariat au niveau national : Guy Patrice Dkamela, Réseau pour l'environnement et le développement durable en Afrique centrale (REDDA), Cameroun, a affirmé que la constitution de partenariats est une question complexe et que le souhait de résultats rapides pose des défis quant à la consultation approfondie des parties prenantes. Il a déploré les contraintes dont pâtissent les capacités institutionnelles aux niveaux local et national, et a souligné la nécessité d'une participation accrue du secteur privé et d'une meilleure coordination au niveau des pays. Il a exposé les recommandations faites aux FIC notamment sur les besoins en termes :

- d'approches programmatiques visant à offrir des opportunités de coordination entre partenaires ;
- d'auto-organisation, sous la houlette des gouvernements, pour l'établissement d'une architecture permettant les partenariats et l'intégration des parties prenantes ;
- de plateformes conjointes pour la communication, dans le but d'assurer la transparence et l'accès à l'information ;
- de coordination interministérielle ;
- de possibilités réelles pour les communautés locales et les groupes vulnérables de participer et de bénéficier des plans ; et
- de PPP, qui sont des instruments permettant l'« affluence » du secteur privé.

Séminaire du PNUE sur les opportunités de bénéfice à court terme de la protection climatique et de la qualité de l'air : Johan Kuylenstierna, Institut de Stockholm pour l'environnement, a établi le rapport sur cette session en indiquant les points abordés :

- l'Évaluation intégrée du carbone noir et de l'ozone troposphérique menée conjointement par l'Organisation météorologique mondiale et le PNUE, qui prescrit une réduction du méthane et du carbone noir pour limiter la hausse de la température globale ;
- les avantages d'une réduction du méthane et du carbone noir, notamment pour la santé et l'agriculture ; et
- les activités exploratoires du PNUE sur les options disponibles pour faire des mesures à plus grande échelle, qui seront présentées à Durban.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

Samedi après-midi, Bobby Pittman, BAfD, a modéré la séance plénière de clôture du Forum de partenariat des FIC.

Dans sa déclaration de clôture, Maite Nkoana-Mashabane, Ministre des relations internationales et de la coopération d'Afrique du Sud, a réaffirmé l'engagement de l'Afrique du Sud pour atteindre un résultat satisfaisant lors de la CdP 17, déclarant que les parties sont responsables face à la citoyenneté mondiale, en particulier les populations pauvres et vulnérables qui sont les plus touchées par les effets des changements climatiques. Nkoana-Mashabane a affirmé que les négociations de la CdP 17 doivent avoir lieu dans un esprit « donnant-donnant », et s'est dite disposée à travailler pour garantir que les parties saisissent cette occasion et intensifient les consultations afin de bâtir une volonté politique et d'atteindre un résultat positif. Elle a prié les participants de rallier les négociateurs à cet esprit d'urgence et d'objectif commun. Citant Nelson Mandela, elle a déclaré que « tout semble impossible jusqu'à ce que soit fait ».

À mode de conclusion, la co-présidente du Forum de partenariat Renosi Makate a indiqué qu'il est important pour la région africaine d'accéder aux financements climatiques pour satisfaire ses besoins, en rappelant aux participants que le Ministre Ghordan, dans son discours, les a invités à modifier leur façon de penser. Elle a estimé que les voix des participants ont été source d'inspiration et a rappelé la thématique émergente de l'importance des connaissances en matière climatique, ainsi que le besoin d'une meilleure compréhension des effets que peuvent avoir les changements climatiques sur les individus et sur le développement dans son ensemble. Elle a appelé les participants à continuer le travail, rappelant l'opinion de la Ministre Nkoana-Mashabane sur le fait que les changements climatiques altèrent les bases sur lesquelles est bâti le développement et que les FIC peuvent contribuer à rectifier cette altération.

Le co-président du Forum de partenariat Andrew Steer a remercié l'Unité administrative des FIC et la BAfD pour l'opportunité offerte de discuter, d'échanger des idées et de partager des expériences, tout en faisant observer qu'il reste du chemin à parcourir. Il a remercié les participants pour les débats productifs dans le cadre du Forum et a clôturé le Forum à 18h.

CONFÉRENCE DE PRESSE

Une conférence de presse s'est tenue vendredi 24 juin. Bobby Pittman, BAfD, a signalé que les FIC ont émis des observations concernant le Fonds vert pour le climat et a déclaré qu'un éventuel Fonds vert africain sera soumis à discussion à Durban. Le co-président du Forum de partenariat Andrew Steer a dit que les FIC sont les plus grands fonds pour le climat actuellement existants, avec 6,5 milliards de

dollars et des opérations dans 45 pays. Il a affirmé qu'entre 40 et 50 milliards de dollars en investissements propres et climatiquement résilients seraient débloqués, et que l'Afrique reçoit des FIC 37% de financement en plus que n'importe quelle autre région.

En réponse à une question sur l'utilisation de l'énergie hydraulique et ses impacts négatifs, Pittman a signalé que celle-ci est peu développée en Afrique tout en indiquant que l'énergie hydraulique reste une source peu coûteuse d'énergie renouvelable. Concernant la sensibilisation et le fait que la voix de la société civile n'est pas entendue par les gouvernements,



Lorena Aguilar, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Steer a affirmé que la participation de société civile avait profondément enrichi le processus, et a attiré l'attention sur un concours organisé sur Facebook pour que la jeunesse africaine réalise des films sur les changements climatiques. Une question a été posée sur l'évaluation de la pertinence des divers fonds existants et envisagés, et sur comment ils s'articulent entre eux. Il a été répondu que les FIC sont un

instrument de transition en attendant que le Fonds vert pour le climat soit mis en place. Steer a indiqué que les FIC n'ont pas pour mission de développer les structures pour de futurs fonds.

Sur la façon dont l'Afrique du Sud bénéficie des FIC, il a été mis en lumière que l'Afrique du Sud est l'un des premiers bénéficiaires des FIC ; qu'elle est le plus grand émetteur de gaz à effet de serre de la région ; et qu'elle a un grand potentiel en termes d'énergie solaire. Pittman a indiqué que l'énergie solaire reste un défi commercial. Concernant les attentes de la CdP 17 à Durban, Steer a précisé qu'un accord global n'est pas envisagé, mais que Durban permettra de poser les bases pour avancer et sera une occasion pour les voix africaines de se faire entendre. Il a signalé que l'agriculture serait incluse dans la Convention et a déploré que les règles du MDP excluent l'Afrique, alors que 60% de sa population n'a toujours pas accès à l'électricité. Sur la question d'augmenter le nombre de pays bénéficiant de financements issus des FIC, il a promis que les fonds seraient rouverts de façon à ce que davantage de pays disposant de plans appropriés puissent obtenir des financements.

RÉUNION PARALLÈLE SUR LA PLACE DES THÉMATIQUES DE GENRE DANS LES EFFORTS D'ATTÉNUATION

Samedi après-midi, une réunion parallèle portant sur la place des thématiques de genre dans les efforts d'atténuation a été modérée par Francois Rogers, Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Annette Windemeisser, BMZ, Allemagne, a exprimé l'urgence d'élargir la discussion portant sur les thématiques de genre et l'atténuation des changements climatiques, et de tirer parti des rôles différenciés en termes de genre. Elle a précisé que la composante genre dans le cadre de l'atténuation n'est pas aussi évidente que dans celui de l'adaptation.

Lorena Aguilar, UICN, a souligné l'importance d'avoir une pensée « en dehors des sentiers battus » lorsque l'on aborde cette question. Elle a indiqué que les femmes sont



Winnie Byanyima, PNUD

souvent perçues comme des victimes vulnérables aux changements climatiques, mais qu'elles devraient en fait être perçues comme des actrices du changement. Elle a mis en exergue le travail de l'Alliance globale pour le genre et le climat, ainsi que la nécessité de prendre en compte les quatre « I » dans les discussions relatives au genre

et aux changements climatiques : impact, amélioration de la qualité de vie (*improve*), augmentation de la durabilité (*increase*), et intégration des femmes. Elle a parlé de réduire la consommation des ménages en énergie en mettant à leur disposition des appareils électroménagers efficaces par le biais de mécanismes financiers adressés aux femmes ; d'inclure le critère de genre dans les processus de Réductions des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en voie de développement (REDD) en Amérique Centrale ; et de sensibiliser sur les transports et les questions de genre en Égypte, signalant le système innovant de transport sur le Nil qui sera géré par des femmes. Elle a indiqué que les FIC doivent passer des bonnes intentions aux solutions.

Winnie Byanyima, PNUD, a indiqué que les FIC peuvent à la fois réduire les gaz à effet de serre et promouvoir l'égalité des genres. Elle a signalé que les FIC devraient intégrer des principes d'équité entre les genres et une composante pour l'autonomisation des femmes. Elle a également considéré que les cadres de suivi et d'évaluation devraient montrer les progrès effectués en matière d'égalité de genres, et que les ministères consacrés aux femmes devraient être intégrés de façon substantielle dans la conception et la mise en œuvre des programmes.

Dans la discussion qui a suivi, Byanyima a plaidé pour une augmentation de la participation des femmes dans les CdP de la CCNUCC afin qu'elles contribuent à la sensibilisation. Un participant a plaidé pour l'inclusion d'un expert sur la thématique de genre dans les Sous-comités des FIC, et un autre a signalé que dans le cadre du FSC le genre a toujours été pris en compte du fait des organisations concernées, ce qui n'est pas le cas dans le FTP qui, a-t-il affirmé, n'as pas beaucoup mûri sur cette question.

Les participants ont exposé des recommandations clés, notamment le besoin d'une expertise en matière de genre dans les phases de conception et de mise en œuvre, le besoin de données décomposées en matière de genre, et celui d'une plateforme permettant le partage d'expériences.

RÉUNIONS À VENIR

TROISIÈME FORUM AFRICAIN DU CARBONE :

Cette réunion servira de forum d'échange et de plateforme pour le partage d'information relative aux investissements carbone en Afrique. **dates:** 4-6 juillet 2011 **lieu:** Marrakesh, Maroc **contact:** Miriam Hinojosa **courriel:** acf@risoe.dtu.dk **www:** <http://africacarbonforum.com/2011/english/index.htm>

DEUXIÈME RÉUNION DU COMITÉ TRANSITIONNEL POUR LA CONCEPTION DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT : Cette réunion est organisée par l'Université des Nations Unies et par le Secrétariat de la

CCNUCC, avec le soutien du gouvernement du Japon. Elle sera précédée d'un Atelier sur les enseignements tirés des Fonds et institutions pertinents qui aura lieu le 12 juillet. **dates:** 13-14 juillet 2011 **lieu:** Tokyo, Japon **contact:** Henning Wuester, Secrétaire du Comité transitionnel **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1499 **courriel:** tc@unfccc.int **www:** http://unfccc.int/files/parties_and_observers/notifications/application/pdf/notification_to_party_observers_-_2nd_tc_meeting_and_workshop_-_tokyo.pdf

REPRISE DES SESSIONS DU AWG-KP 16 ET DU AWG-LCA 14 DE LA CCNUCC : La reprise de la 14^{ème} session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA 14) et la reprise de la 16^{ème} session du Groupe de travail spécial sur les Nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 16) auront lieu fin septembre - début octobre. **dates:** fin septembre - début octobre, dates exactes à confirmer **lieu:** TBC **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://www.unfccc.int>

TROISIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE TRAITEMENT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR L'OPTIMISATION DES TECHNOLOGIES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES : Cette conférence aura lieu à

Katmandou, Népal. **dates:** 12-14 octobre 2011 **lieu:** Katmandou, Népal **contact:** Secrétariat de la conférence **téléphone:** +977-1-553-2235 **fax:** +977-1-553-2234 **courriel:** office@retrudconference.com **www:** <http://www.retrudconference.com>

TABLE RONDE MONDIALE: LE POINT DE BASCULEMENT: STABILITÉ DURABLE DANS LA PROCHAINE ÉCONOMIE : Cette table ronde mondiale est organisée par l'Initiative PNUE/Finance, conçue comme une plateforme pour permettre au secteur financier mondial de définir les résultats qu'il compte obtenir lors de la Conférence de Rio+20. **dates:** 19-20 octobre 2011 **lieu:** Washington, DC, États-Unis **contact:** Cecilia Serin, coordinatrice de la Table ronde mondiale **téléphone:** +41-0-22-917-8253 **courriel:** Cecilia.serin@unep.ch **www:** <http://www.unepfi.org/events/2011/roundtable/>

RÉUNIONS DES COMITÉS DES FIC NOVEMBRE 2011: Ces réunions se tiendront à Washington DC, États-Unis. **dates:** 31 octobre - 4 novembre 2011 **lieu:** Washington, DC, États-Unis **contact:** Unité administrative des FIC **téléphone:** +1-202-458-1801 **courriel:** cifadminunit@worldbank.org **www:** <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/>

RÉUNIONS DES PAYS PILOTES DES FIC NOVEMBRE 2011 : Ces réunions se tiendront à Washington DC, États-Unis. **dates:** 7-11 novembre 2011 **lieu:** Washington, DC, États-Unis **contact:** Unité administrative des FIC **téléphone:** +1-202-458-1801 **courriel:** cifadminunit@worldbank.org **www:** <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/>

CdP 17 et CdP/RdP 7 de la CCNUCC : La 17^{ème} session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (CdP 17) et la 7^{ème} session de la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 7) aura lieu à Durban, Afrique du Sud. **dates:** 28 novembre - 9 décembre 2011 **lieu:** Durban, Afrique du Sud **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** secretariat@unfccc.int **www:**

<http://unfccc.int/> and <http://www.cop17durban.com>

FORUM DE PARTENARIAT DES FIC ÉDITION 2012 : Cette réunion se tiendra en 2012 et sera organisée par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et les FIC. **dates:** à confirmer **lieu:** à confirmer **contact:** Unité administrative des FIC **téléphone:** +1-202-458-1801 **courriel:** cifadminunit@worldbank.org **www:** <http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/>

GLOSSAIRE

BAD	Banque asiatique de développement
BAfD	Banque africaine de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BMZ	Ministère fédéral allemand de coopération économique et de développement
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEM	Convention sur les espèces migratoires
ESC	Energie solaire concentrée
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIC	Fonds d'investissement climatiques
FSC	Fonds stratégique pour le climat
FTP	Fonds pour les technologies propres
MDP	Mécanisme de développement propre
MCG	Modèle climatique global
OSC	Organisations de la société civile
PIF	Programme d'investissement pour la forêt
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PPS	Programme de petites subventions
PPCR	Programme pilote pour la résilience climatique
REDD	Réductions des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement
REDD+	REDD plus conservation, gestion durable des forêts et accroissement des capacités de stockage de carbone forestiers
SFI	Société financière internationale
SREP	Programme de développement accéléré des énergies renouvelables dans les pays à faibles revenus